



LA LETTRE du CHABOT

Avril 2026

Le mot du Président :

Bonjour à toutes et tous et bienvenues à cette 29^{ème} Assemblée Générale Ordinaire de l'APRA Le Chabot.

L'année dernière, je vous disais ici-même que « *Au regard du chaos du monde, notre petite Ariège semble peu de chose.* » Un an après, je peux dire « *Face à la destruction du monde par une poignée de fous, notre petite Ariège semble une oasis sûre.* » Mais je dois bien admettre que j'ai du mal à y croire moi-même, tant les élus départementaux et quelques acteurs locaux veillent à ce que notre département s'inscrive dans la marche du monde, fusse une marche vers un inconnu de plus en plus prédictible.

Nonobstant, qu'avons-nous fait de cette année ?

Nous avons :

- Contribué et transmis une dizaine d'enquêtes publiques,
- procédé à une vingtaine de signalements,
- fait avancer près d'une trentaine de plaintes devant plusieurs juridictions. Henri vous présentera les plus emblématiques,
- participé à de nombreuses actions de présentation et promotion du Chabot, à commencer par notre toujours très instructive émission sur Radio Transparence dont Serge nous parlera, des marchés aux plantes et foires bio, des stands chez des assos partenaires, des rencontres avec le public en différentes circonstances : dans des lycées, sur des gravières ou des tourbières, en montagne...
- poursuivi nos actions sur les dossiers lourds qui durent et dureront encore. Kathy vous parlera des gravières et d'un petit progrès. Je reviendrai sur un dossier qui a presque 10 ans et qui promet d'être un dossier chaud et long : le détournement des eaux du Touyre vers Montbel,
- siégé en commissions et rencontré ou interpellé nos diverses autorités : préfets, élus, etc. Henri nous parlera du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau et Martine résumera certains débats du CESE 09.

Bref : nous n'avons pas chômé mais la lutte est ardue tant les acteurs impliqués refusent de modifier efficacement leurs pratiques et s'obstinent à considérer que l'évolution climatique qui touche déjà les Pyrénées Orientales concernera plus la Grèce que l'Ariège...

Et la France, dans tout ça ?

Il faut agir local mais penser global. L'actualité des dernières années a montré que les problématiques environnementales sont désormais mondiales. Les Charentes ont été inondées ? Le Maroc aussi : 37 morts. L'Aude a vu 17000 ha partir en fumée ? Le Brésil en a perdu 30 millions.

Résultat ? Prise de conscience ? Décisions volontaristes ? Tu parles Charles ! À la demande de la FNSEA, le gouvernement français empêche le SAGE d'Ille et Vilaine d'adopter un programme de préservation des captages d'eau du département qui impacterait 1,2 % des terres agricoles. Dans les PO, un projet vise à détourner les eaux de l'Agly au profit des arboriculteurs de la plaine de Perpignan, au mépris des conséquences écologiques dont on ignore la portée...

Et maintenant, Duplomb revient à l'attaque et l'UE veut adopter un cortège de mesures surnommées Omnibus visant à supprimer des réglementations de protections sociales et environnementales. À l'aide d'une union très opportune de la droite et des l'extrême droite du parlement européen, les lois qui nous protègent sont attaquées. Les multinationales climato-sceptiques des énergies fossiles sont à la manoeuvre. Les textes environnementaux, sanitaires et climatiques sont méthodiquement affaiblis. C'est un recul d'au moins 10 ans.

Sur ces aspects j'ai demandé à Dominique Masset, très engagé dans la lutte contre l'agro-industrie, de nous en toucher un mot.

Plus que jamais, notre colère notre présence résolue doit rester notre moteur.

Jérôme Brosseron



Le "Billet d'humeur" :

de Bernard Danjoie



L'eau à toutes les sauces !
Bon appétit !

Les chaussures de randonnée (Salomon), les imperméables , les baskets (moka) , vous préservent de l'eau et permettent d'évacuer la transpiration. Super !!! Oui...Mais...ces produits cachent une famille de molécules chimiques (PFAS) à l'origine de cancers et de maladies graves.

Sur nos épaules nous portons la mort et nous marchons avec elle. Nous sommes les kamikazes de la modernité. Youpi !

Avec Arcelor- Mittal marchez et respirez avec les vapeurs toxiques du chrome vi utilisé pour les conserves et les canettes. La France est le seul pays à utiliser ce merveilleux produit. Un privilège pour développer des cancers du poumon et des cavités nasales avec l'accord de l'Europe qui nous protège.

Dans les sources Perrier, Hepar et Co grouillent des millions de microplastique. Merci Nestlé.

En Bretagne 3000 litres de produits toxiques déversés dans une rivière près d'un captage d'eau potable, Ce captage, à 6 kilomètres en aval du site, approvisionne 6000 habitants d'une commune voisine. Santé !

Bonne nouvelle ! La Dépêche (Ariège) annonce que le conseil général va « contribuer, à terme, à la réalimentation du Touyre, aujourd'hui en souffrance. Dans le même temps on espère remplir le lac de Montbel » grâce à un adducteur depuis la rivière Touyre..... en souffrance. Cherchez l'erreur.

Les dossiers majeurs de l'année :

Un sage pas si sage

Le SAGE déclinaison locale du SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) passe à sa phase de décisions. Après quatre années de réunions, concertation et évaluations des politiques publiques de l'eau dans le département les premières décisions ... vont à contresens de toutes les propositions qui ont émergé pendant ces phases de réflexions.

Alors que tout faisait ressortir la nécessité de prioriser les solutions fondées sur la nature, les économies d'eau, l'indispensable sobriété, les solidarités entre usagers, la justice dans les prélèvements, la préservation des milieux aquatiques, nous sentions bien que **plus le dossier avançait et plus les orientations consuméristes d'eau se précisaient avec leur corollaire : STOCKER toujours plus pour produire plus et continuer de faire comme avant.**

Et en effet les deux premiers votes décisionnels méprisent tout le travail précédent.

La première délibération vient appuyer le projet de détournement du Touyre pour alimenter Montbel et consacre de fait l'usage de la technologie lourde pour toujours plus de stockage en lieu et place du changement des pratiques, des assolements différents, du soin des sols pour y conserver l'eau et encore une fois au profit essentiellement de l'irrigation de cultures qui ne résisteront pas au bouleversements climatiques.

Pour la deuxième décision l'orientation était simple : le « plan national d'action pour une gestion résiliente concertée de l'eau » invite les gestionnaires à une économie d'eau de -10 % en 2030 et -25 % en 2050.



Le SAGE était donc invité à délibérer sur cette orientation. Malgré nos interventions : « *la sobriété est une mesure obligatoire, et surtout très urgente. Or, sur la délibération proposée : il n'y pas d'objectifs alors que le Plan Eau prévoit -10% en 2030 et -25% en 2050, ce qui sera déjà insuffisant. Ne rien décider localement aggrave la situation. Si nous ne prévoyons aucune obligation de résultat, il n'y aura pas de résultat. Nous n'avons plus le choix, il faut agir plus vite. Je suis déçu que nous remettions à demain des décisions que nous devrions prendre aujourd'hui. Et mettre eau potable et consommation agricole en parallèle n'est pas pertinent, puisque les prélèvements varient selon la saisonnalité des activités, notamment avec l'irrigation agricole estivale.* (extrait de notre intervention au SAGE), rien n'y fit.

Concernant la sobriété, dans sa grande SAGEsse le SAGE a décidé ... de ne rien décider ! -0 % en 2030 et « **peut être sans obligation de résultat** » -10 % en 2050. Avec un effort identique des consommateurs d'eau potable à ceux d'irrigation !!



Dernière minute : le CD09 lance l'enquête publique pour le détournement d'une partie des eaux du Touyre pour alimenter Montbel. L'enquête est ouverte du 7 mai au 8 juin 2026. Le dossier est consultable et votre participation peut être déposée à partir du 7 mai sur le site : <https://www.registre-dematerialise.fr/7294>

Vous trouverez en PJ notre argumentaire contre ce projet.

Participez ! Participez !

Intervention de Dominique Masset à l'AG :

Depuis les élections européennes de 2024, qui ont donné au Parlement européen sa composition la plus à droite de son histoire, la Commission européenne a proposé dix projets de loi (dites « paquets Omnibus ») en moins d'un an. Ces textes, présentés comme de simples allègements administratifs, modifient simultanément plusieurs règlements et directives en vigueur, sans étude d'impact sanitaire ou environnementale.

L'Omnibus X, Présentée comme une réforme technique de simplification administrative, constitue en réalité un recul historique de la protection de la santé humaine et de l'environnement face aux dangers des pesticides et biocides.

La mesure la plus alarmante de ce projet omnibus X est la suppression du système actuel de réexamen périodique (tous les 10 ou 15 ans). Concrètement, 90% des substances actives bénéficieraient d'une autorisation illimitée dans le temps.

La proposition Omnibus X prépare également :

- * L'allongement des délais de grâce à 3 ans, permettant de maintenir plus longtemps des produits dangereux sur le marché
- * La limitation de la capacité des États membres à prendre en compte les nouvelles données scientifiques
- * L'affaiblissement de l'approche fondée sur les dangers
- * Des procédures plus rapides pour autoriser certains OGM
- * L'assouplissement des règles sur les nouvelles techniques génétiques.
- * Facilitation de la mise sur le marché de produits de biocontrôle
- * Le retour des épandages aériens de pesticides

À ce jour, 11 omnibus ont été présentés. Ils touchent à l'agriculture, l'industrie, la chimie et l'environnement, la gouvernance etc., parfois en revenant sur des textes adoptés très récemment. Officiellement, l'objectif est de réduire la « charge réglementaire » des entreprises du continent sous prétexte de « simplification ».



Les Brèves :

Mine de Salau

L'information vient de tomber, l'État ré-a tribu le PERM exclusif de recherche minière à ...Variscan. Oh surprise !

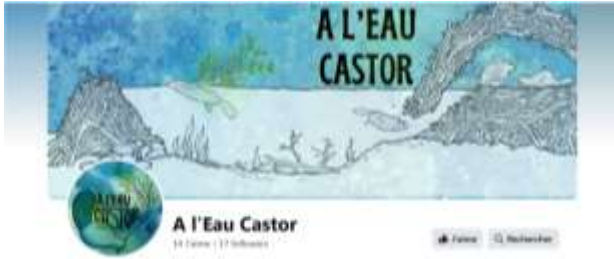
Suivi comparatif des cours d'eau :

Nous poursuivons l'étude pour la 3ème année

L'idée est d'établir un lien entre l'état écologique des cours d'eau et leur débit selon qu'il est naturel ou influencé par des retenues créées en amont.

Pour participer à ces observations, n'hésitez pas à nous proposer votre aide.

Une mauvaise nouvelle pour le Castor



Le Préfet rejette la demande de réintroduction.
Le rejet de la préfecture se base sur le fait que

1) On veuille introduire des castors originaires de Bavière ou de Belgique où ils ont été réintroduits. Le terme d'introduction semble vouloir dire qu'ils sont exotiques alors qu'ils contiennent 30 à 40% de la souche française et qu'il leur semble que la souche française est en expansion notable (ce qui est discutable). Il s'appuie sur l'avis défavorable du CSRPN.

2) Le fait que la Lèze est peu favorable à ce retour, l'Hers lui, est carrément oublié.

3) Nous n'avons pas réussi à faire adhérer à ce projet les acteurs socioéconomiques du territoire. (syndicats de rivière, chambre d'agri etc...)

4) Il y a eu aussi des doutes quant à notre capacité à assurer le suivi une fois les castors en place.

Par contre nous avons participé aux travaux d'imitation d'ouvrages Castors dans le cadre de Sponge Works au Fossat avec le SMIVAL et la prestation de MAPCa avec Suzanne Husky. Nous avons un projet similaire à la Bastide de Besplas initié par une adhérente : Margaud Mira et Marion Simon Deloche. Je rajoute en supplément que l'AG de l'asso aura lieu le samedi 24 avril à Pailhès après midi et que le Chabot et le CEA devraient y participer. (Jean Denat)

Une bonne nouvelle pour le Castor



Il a été aperçu pour la première fois aux portes de l'Ariège, à la confluence Ariège Garonne.

Une nique à tous ceux qui doutent !

Quelques signalements de l'Année



St Félix ;; un élevage de cochons près du ruisseau



Rieux de Pelleport : une retenue collinaire en



Mercus : encore des dépôts en berges et en merlon



Pamiers : une casse auto non déclarée en berges d'Ariège

Des exemples de signalements en cours et non réglés



Les juridiques réglés dans l'année



Gagné : intervention volontaire auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel facilitant l'implantation des plans d'eau dans les zones humides



Gagné : La pollution du Gérul par Imeris Talc reconnue



Gagné en appel contre le parc photovoltaïque flottant de Montaut mais l'Etat et CN'Air vont en Conseil d'Etat



Gagné : la SAS ALUMINIUM SABART SMELTING condamnée pour pollution du Vicdessos à Tarascon



Gagné : les Bois Ariégeois condamnés pour pollution du Sios

Les principaux dossiers juridiques en cours

Secrets Toxiques : Plainte contre X pour intégration frauduleuse de composés dangereux.

Orlu : une centrale de plus sur le BV de l'Orniège

Montbel : 4 dossiers sinon rien ! Coucou arrêté, le PLUI en appel mais toujours en attente d'un jugement sur le fond

Recours contre l'Arrêté Interdépartemental sécheresse

Tarascon : micro centrale du Sélé non respect du débit réservé

Guzet : retenue de Gérard pour canons à neige, le TA nous donne raison mais la station relance le dossier

Le Schéma Régional des Carrières (SRCO)

Une station service à Tarascon sur le Vicdessos qui oublie le cours d'eau

Extension de la gravière de Roumengoux

La vie de l'association

La communication de l'association



Des débats, des rencontres, des articles dans la presse, des formations, des stands :

Suivez "le Chabot dans l'actualité"



Radio transparence diffuse une semaine sur deux l'émission de l'APRA Le Chabot, «L'eau, ce n'est pas pour le profit, l'eau c'est pour la vie !», le lundi de 19h à 19h40 et le samedi de 10h à 10h40, ainsi que chaque semaine «Les actus de l'environnement en Ariège», le lundi de 19h40 à 20h et le samedi de 10h40 à 11h.



. Chaque émission est diffusée 4 fois. Depuis début septembre, les actus sont intégrées dans l'émission « l'eau ce n'est pas pour le profit, l'eau c'est pour la vie » qui dure dorénavant 1h.

Radio Chabot en 2025

- - Les milieux aquatiques en 2024 avec Henri Delrieu et Jérôme Brosseron
- - La descente de l'Ariège avec Henri Delrieu
- - La Fédération de Pêche de l'Ariège avec Laurent Garmendia
- - Panique Phréatique avec Jérémie Cavé, Hélène Guétat-Bernard, Sylvain Capel et Alix Cheney
- - Pour que la terre ne devienne pas la lune avec Jérôme Gilbert
- - Il pleut des pesticides et autres réjouissances avec Kathy Wersinger, Henri Delrieu et Serge Hanquez
- - La vie a Duplomb dans l'aile avec Kathy Wersinger et Serge Hanquez
- - La mare avec Hugo Chevallier
- - Les inondations, pourquoi ? avec Martine Saubat et Jean Denat
- - Préserver la terre pour préserver l'humain avec Mickaël Thévenet et Yuan Yuan Niu
- - Barrage à déchets flottants avec Patrick Thunay



Vous pouvez aussi écouter les émissions en podcast sur le site de Radio Transparence, mais les Actus ne sont pas en podcast. Si vous ne capter pas cette radio, vous pouvez l'écouter en direct sur le site de Radio Transparence.

Tout à chacun peut nous proposer des émissions ou des actus, et que si des personnes souhaitent s'initier à Radio Chabot, la porte est ouverte.

D'autres sont encore à venir, consultez : <https://www.radio-transparence.org/blog/categories/le-chabot>

notre site <https://www.apra-lechabot.fr/> et notre blog <https://www.facebook.com/le.Chabot.09/>



Un grand merci à Philippe notre webmaster

Sans oublier nos réunions mensuelles qui se tiennent tous les derniers mardis de chaque mois. Ouvertes à tous elles sont un lien et une véritable "boîte à idées".

Cotisation 2026:

Les petits ruisseaux font les grandes rivières



**adhérent : 20 euros, (*vous avez de faibles revenus : 6 euros*)
cotisation couple : 30 euros**

Vous pouvez payer votre cotisation :

Sur le site: <https://www.helloasso.com/associations/apra-le-chabot/adhesions/adhesion>

ou par Chèque à l'ordre de : APRA «le Chabot» - Mairie de Varilhes 09120

ou remis à Jean Pierre Jenn, trésorier; 615 Route de Revel 31450 Odars

Un reçu après paiement vous sera délivré pour la déclaration de vos impôts.

Pensez au «Chabot»

N'attendez pas, nous avons besoin de votre soutien ...

Votre cotisation en est la marque.

Mais il est facile de l'oublier :

N'attendez pas, faites-lui vite parvenir votre cotisation !